



Lexiquum : une base de données textuelles

Leïla Arras

Monique C. Cormier

Guy Lapalme



Description

Lexiquem est un concordancier en ligne :

- Étudier la cooccurrence lexicale et la combinatoire syntaxique de diverses expressions
- Accès à plusieurs corpus en français, environ 215 millions de mots
- Subvention du *Secrétariat à la politique linguistique* du Gouvernement du Québec

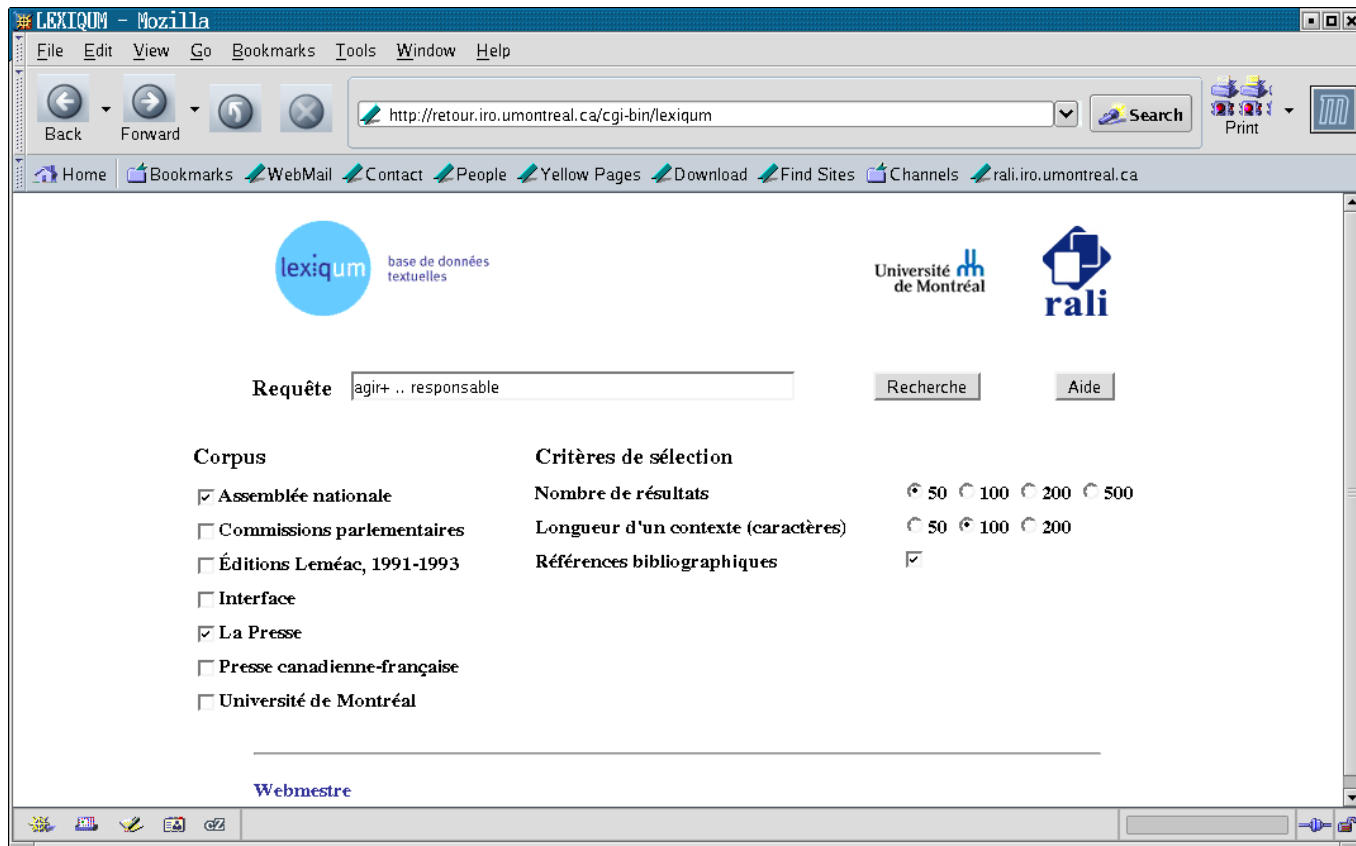


Construction de la base de données

- Constitution des corpus
- Normalisation des contenus
- Segmentation en phrases ou paragraphes
- Indexation avec le système MG



Requête





Résultats



base de données
textuelles

Assemblée nationale



50 résultat(s) pour la requête «agir+ .. responsable»

Nouvelle recherche

La Presse >>

us allons demeurer des gentilshommes. Nous allons agir de façon responsable , bien
que, si je ne me laissais qu'aller à mes hu

1

Les travaux parlementaires Journal des débats DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE Le jeudi 3 novembre 2005 Vol. 38 N° 179

s, M. le Président, tout le monde dirait que nous agissons de façon tout à fait
irresponsable . Et vous savez que ce n'est pas notre marque de c

2

Les travaux parlementaires Journal des débats DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE Le mercredi 26 octobre 2005 Vol. 38 N° 175

t pas notre marque de commerce. Nous voulons donc agir de façon responsable , et c'est
pourquoi, nous, nous misons vraiment, l

3

Les travaux parlementaires Journal des débats DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE Le mercredi 26 octobre 2005 Vol. 38 N° 175



Contexte

La Vice-Présidente: Alors, comme prochain intervenant, je cède la parole au député de Lac-Saint-Jean et porte-parole de l'opposition officielle en matière d'environnement. À vous.

M. Stéphan Tremblay

M. Tremblay: Merci, Mme la Présidente. Hier, nous avons déposé une motion pratiquement similaire, une motion qui, selon les termes du ministre, avait peut-être des propos — et j'en cite un: «intransigeance du gouvernement fédéral» — qui a fait en sorte que le gouvernement a voté contre la motion. C'est difficile à comprendre, puisque, dans la semaine d'avant, le ministre avait utilisé des mots beaucoup plus durs à l'égard du fédéral. Et, hier, peut-être sous un élan partisan, le gouvernement a décidé de voter contre notre motion.

Mais, aujourd'hui, étant donné que c'est l'intérêt supérieur du Québec qui prévaut, nous allons appuyer la motion du ministre. Nous allons mettre de l'eau dans notre vin, nous allons demeurer des gentilshommes. Nous allons agir de façon responsable, bien que, si je ne me laissais qu'aller à mes humeurs, j'aurais le goût de dire non à cette motion. Mais je ne le ferai pas parce que je considère qu'actuellement il est vrai que le fédéral, et comme dans bien des domaines, agit incorrectement à l'égard du Québec.

Également, je vous dirais que, lorsqu'on nous demande d'appuyer le gouvernement dans ses demandes, on en connaît bien peu sur les demandes. Le ministre nous dit qu'il déposera le plan d'action stratégique... le plan d'action national sur les changements climatiques au milieu novembre. Maintenant, on signe un peu un chèque en blanc. Nous sommes obligés de faire confiance au ministre les yeux fermés, en espérant que c'est un bon plan. Mais, encore une fois, Mme la Présidente, l'opposition, dans l'intérêt supérieur du Québec et de façon responsable, va appuyer cette motion et ne tombera pas dans la partisanerie que le gouvernement... dans la façon dont le gouvernement a agi hier. Merci.

La Vice-Présidente: Merci, M. le député. Alors, comme prochain intervenant, je cède la parole au député de Beauce-Nord.

M. Janvier Grondin